



**C.F.P.A. Saint-Flour**

**Brevet Professionnel  
Agricole**


Option

**Travaux de la  
Production Animale**

**Spécialité  
Polyculture élevage**

**A partir de septembre  
Parcours individualisés**

**DUREE** : 23 semaines en centre  
et 12 semaines en entreprise





Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotions Agricoles pour adultes (CFPPA) de Saint-Flour (Cantal) propose depuis de nombreuses années des formations en agriculture, agroalimentaire, tourisme, aménagement et entretien des espaces verts, insertion.

## **FORMATION**

Le but de cette formation est d'acquérir des compétences et un diplôme de niveau 5 pour une meilleure polyvalence et une stabilité d'emploi en exploitation agricole.

Afin de répondre à une attente forte des professionnels, cette formation est destinée à former des personnes qui seront en mesure de seconder l'agriculteur en ayant ainsi la capacité de le remplacer et de le seconder sur les différentes tâches de l'exploitation (animaux, cultures, bâtiments, matériels).

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- ✓ Age : 18 ans minimum
- ✓ Aptitude physique en rapport avec l'activité
- ✓ Conditions en lien avec le diplôme.

## **DUREE MAXIMALE**

Centre	<b>800 heures</b>	<b>23 semaines</b>
Entreprise	<b>420 heures</b>	<b>12 semaines</b>

## **RECRUTEMENT**

- Dépôt de dossier de candidature au secrétariat du CFPPA et rencontre avec le responsable de formation.
- Tests et entretien de positionnement.
- L'admission définitive est prononcée par un jury composé de professionnels et de formateurs, elle est conditionnée par la prise en charge du parcours par un financeur.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.
- Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

**Unités Capitalisables  
générales**

- Une relative au domaine du vivant (végétal et animal)
- Une relative au domaine technologique, des équipements, du matériel et des installations.

**UC  
Option**

- Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et la manipulation des animaux.
- Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux cultureux et à l'utilisation des surfaces fourragères.
- Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations de l'exploitation.

**Unités Capitalisables  
en Polyculture  
Elevage**

### **2 UCARES**

Une UCARE « traite » sera obligatoirement présentée

Toutes les opérations doivent être réalisées dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et du bien être animal.



## ACCUEIL AU CFPPA

- Transport collectif : gare de St-Flour ; navette de bus urbains entre la gare et l'établissement
- Restauration possible sur le site : Prix du repas : 4,6 € en dehors des périodes de vacances scolaires.
- Horaires : 8h30/12h30 - 13h30/17h30.
- Pas d'hébergement en centre, mais accès à des logements et chambres sur Saint-Flour.

## COÛT DE LA FORMATION

Cette action de formation est gratuite pour ces bénéficiaires. Des fournitures personnelles restent à la charge du stagiaire (vêtements, bottes, fournitures scolaires ...). La rémunération du stagiaire est en fonction de sa situation à l'entrée en stage.

## REMUNERATION DES STAGIAIRES

Fonction de la situation professionnelle à l'entrée en stage. Elle peut être prise en charge par le Conseil régional d'Auvergne ou Pôle Emploi ou donner lieu à un Congé Individuel de Formation ou Contrat de Professionnalisation.

**Pour tout renseignement, contacter Isabelle PAGÈS**

**C.F.P.P.A. Saint-Flour**

**Volzac - 15100 SAINT-FLOUR**

**☎ 04 71 60 35 62 - Fax 04 71 60 67 80**

**E-mail [cfppa.st-flour@educagri.fr](mailto:cfppa.st-flour@educagri.fr)**